

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 octobre 2021

Futurs énergétiques 2050 : le Cérémé alerte les Français sur les orientations présentées dans le rapport à venir de RTE et propose un scénario alternatif meilleur sur tous les critères retenus

Alors que le gestionnaire du réseau électrique RTE (Réseaux de Transport d'Electricité) s'apprête à publier le 25 octobre prochain son rapport présentant les scénarios « Futurs énergétiques 2050 », le Cérémé conteste l'affirmation selon laquelle la France ne peut pas se passer des énergies renouvelables intermittentes, solaire et éolienne. Il alerte sur une évolution à l'Allemande qui détériorerait le bilan carbone de la France et la rendrait dépendante du gaz russe. Il propose un scénario alternatif fondé sur une grande ambition industrielle de relance du nucléaire civil qui présente l'avantage d'être plus performant pour sécuriser l'alimentation électrique des Français à des prix stables, plus protecteur du climat, plus favorable à l'emploi et à la réindustrialisation de la France et beaucoup moins coûteux que ceux de RTE, avec au total moins d'impact sur l'environnement.

Sur la forme, les classifications utilisées par RTE donnent une image faussée de la réalité des scénarios

Tous les scénarios sont présentés selon la part des différentes énergies en production électrique moyenne sur l'année. Or ce qui commande la sécurité de l'approvisionnement électrique des Français c'est la production (puissance) disponible pour faire face aux pointes de consommation. La présentation de RTE conduit à dissimuler à nos concitoyens le fait que les énergies renouvelables intermittentes, qui dépendent du vent et du soleil, ne peuvent à elles seules garantir leur sécurité d'approvisionnement et devront donc être doublées par des centrales thermiques à gaz, charbon ou fuel en l'absence de solution de stockage pour les quantités requises, viables techniquement, supportables économiquement et acceptables pour l'environnement.

Le vrai débat citoyen ne doit donc pas porter sur plus ou moins de telle ou telle source d'énergie en moyenne sur l'année. Mais sur les capacités à mettre en place pour faire face aux pointes de consommation et sur l'acceptabilité de coupures forcées d'électricité rendues inévitables par la substitution au nucléaire des énergies renouvelables qui sont le vrai nom de ce que le rapport appelle les « bouquets de flexibilité».

Il faut dire aux Français que la seule manière de sécuriser leur approvisionnement électrique sans restrictions et au coût le moins élevé, c'est de mettre en place des capacités de production indépendantes du soleil ou du vent.



Sur le fond, tous les scénarios de RTE incluent une montée des productions intermittentes qui entraînera une dégradation des émissions de CO₂ et une forte dépendance au gaz

Les 6 scénarios présentés à titre principal par RTE ont en commun de faire croître la part des énergies renouvelables intermittentes (EnRi), telles que l'éolien ou le solaire, dans le mix énergétique français, au détriment du nucléaire. Ce choix aggraverait in fine le bilan carbone de la France dès lors que l'intermittence de ces énergies nécessite d'être comblée par le recours à des énergies fossiles pilotables, comme le gaz ou le charbon, fortement émettrices de CO2. L'Allemagne, qui a déjà fait ce choix, est ainsi devenue le pays le plus émetteur de gaz à effet de serre d'Europe. A l'inverse, le nucléaire et l'hydraulique permettent aujourd'hui à la France d'avoir un mix électrique décarboné à 92%.

Le Cérémé propose un scénario alternatif fondé sur le retour à une grande ambition industrielle dans le nucléaire civil qui présente l'avantage d'être plus performant pour sécuriser l'alimentation électrique des français à des prix stables, plus protecteur du climat, plus favorable à l'emploi et à la réindustrialisation de la France et beaucoup moins coûteux que ceux de RTE, avec au total moins d'impact sur l'environnement.

Le Cérémé a élaboré un scénario alternatif N4 fondé sur trois axes :

- une relance ambitieuse du nucléaire, permettant de disposer de 100 à 115 GW en 2050-2060 avec une prolongation du parc actuel au-delà de 60 ans :
- la conservation d'une capacité très limitée de centrales à gaz, pour sécuriser le passage des pointes de consommation, qui seraient sollicitées au maximum quatre à cinq semaines par an, pouvant le cas échéant être alimentées en gaz « vert » selon sa disponibilité ;
- l'arrêt immédiat de tout soutien public aux énergies renouvelables intermittentes, dont la production électrique serait inutile, incapable d'aider à passer les pointes de consommation, tout en étant des installations nuisibles pour l'environnement et un pur gaspillage de l'argent des Français.

« Ce scénario alternatif présente de très grands bénéfices pour la France et pour nos concitoyens, explique Xavier Moreno, président du Cérémé. Il permet tout d'abord, de répondre de manière crédible à l'électrification croissante des usages et d'éviter une pénurie d'électricité lors des pointes de consommation. Il nécessite des investissements nettement moins élevés que dans les scénarios étudiés par RTE, avec un enjeu d'économies de l'ordre de deux cents milliards d'euros d'argent public ou de prélèvement sur les factures d'électricité. Il permettrait de réduire de plusieurs centaines de milliers de tonnes les émissions annuelles de CO₂ et d'atteindre effectivement, en 2050, l'objectif de neutralité carbone. Enfin il aurait un très grand impact positif sur la ré industrialisation de la France, sur son indépendance énergétique et politique, et sur l'équilibre de sa balance commerciale, la croissance et l'emploi. »

Le scénario alternatif du Cérémé est détaillé dans le document joint au présent communiqué

A propos du Cérémé

Le Cérémé, Cercle d'Étude Réalités Écologiques et Mix Énergétique, a été créé par un groupe de citoyens soucieux du bien commun. Il a pour objectif de contribuer au débat sur la politique énergétique de la France, à partir d'analyses objectives et indépendantes de tout intérêt financier ou industriel et de tout engagement politique. www.cereme.fr

Contacts médias :

Cabinet CLAI Domitille LECASBLE - 06 75 62 98 43 Bérénice WEISS - 06 99 37 64 95 cereme@clai2.com

